RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00821
Numéro SIREN : 480 034 388
Nom ou dénomination : SODESUP II

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006709

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.445 euros
Siège social : 288 avenue Emile Hugues
06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

BILAN

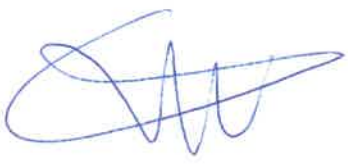
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2019

Certifiés conformes
Le Président



Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	117 579	110 706	6 873	3 286
Fonds commercial (1)	9 710 236		9 710 236	9 710 236
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 490	25 490		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 459 444	1 249 741	209 703	265 985
Autres immobilisations corporelles	4 853 375	3 872 451	980 924	1 281 736
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	962 453	207	962 246	1 063 279
Prêts				10 735
Autres immobilisations financières	230 263		230 263	222 727
	17 358 840	**5 258 595**	**12 100 244**	**12 557 984**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 242		12 242	11 436
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 380 324	25 057	2 355 267	2 357 925
Avances et acomptes versés sur commandes	**59 389**		**59 389**	**68 156**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 570		11 570	21 353
Autres créances	541 173	12 051	529 122	574 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	900 000
Disponibilités	3 138 743		3 138 743	2 591 187
Charges constatées d'avance (3)	190 888		190 888	201 482
	6 884 328	**37 108**	**6 847 220**	**6 726 282**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**24 243 167**	**5 295 703**	**18 947 464**	**19 284 266**
(1) Dont droit au bail			1 075 000	1 075 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				101 273

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 445	100 445
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 640 355	3 640 355
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 045	10 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 072 687	6 898 851
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 310 156**	**1 573 836**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 133 688**	**12 223 532**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	174 254	174 254
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**174 254**	**174 254**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 365 072	1 842 868
Emprunts et dettes financières diverses (3)	296 137	275 323
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	122 583	116 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 393 626	3 182 636
Dettes fiscales et sociales	1 375 030	1 391 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	74 693	72 960
Autres dettes	12 381	4 647
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**6 639 522**	**6 886 480**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**18 947 464**	**19 284 266**
(1) Dont à plus d'un an (a)	879 309	1 362 121
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 637 630	5 407 654
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 916	1 635
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 708 983	31 275 996
Production vendue (biens)	3 660 840	3 548 400
Production vendue (services)	611 391	637 193
Chiffre d'affaires net	**35 981 214**	**35 461 589**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	90 835	124 855
Autres produits	15 795	19 868
Total des produits d'exploitation (I)	**36 087 844**	**35 606 313**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 889 492	24 572 508
Variations de stock	11 045	64 526
Achats de matières premières et autres approvisionnements	86 884	80 721
Variations de stock	-806	-777
Autres achats et charges externes (a)	4 203 804	4 035 554
Impôts, taxes et versements assimilés	409 994	417 590
Salaires et traitements	2 904 174	2 903 190
Charges sociales	959 918	981 429
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	530 193	554 822
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	25 057	33 444
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		75 000
Autres charges	13 011	5 377
Total des charges d'exploitation (II)	**34 032 766**	**33 723 383**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 055 079**	**1 882 930**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	58 685	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 009	15 003
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**70 694**	**15 003**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 450	18 587
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13	
Total des charges financières (VI)	**13 463**	**18 587**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**57 231**	**-3 585**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 112 310**	**1 879 345**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	158 033	119 103
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	31 715	594 736
Total des produits exceptionnels (VII)	**189 748**	**713 840**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	139 792	45 389
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		99 254
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**139 792**	**144 643**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**49 956**	**569 197**
Participation des salariés aux résultats (IX)	294 186	256 791
Impôts sur les bénéfices (X)	557 924	617 915
Total des produits	**36 348 286**	**36 335 155**
Total des charges	**35 038 130**	**34 761 319**
BENEFICE OU PERTE	**1 310 156**	**1 573 836**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 148	7 772
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	574	2 376

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019,
dont le total est de 18 947 551 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 310 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Matériel et outillage : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Mobilier, matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Ces titres sont évalués à la clôture des comptes.

Seules les moins-values ont affecté le résultat de l'exercice, elles ont été comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises,escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 37 944 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 710 236			9 710 236
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 719	15 860		117 579
Immobilisations incorporelles	**9 811 955**	**15 860**		**9 827 815**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 421 463	37 981		1 459 444
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 499 029	51 448		4 550 477
- Matériel de transport	37 361	68 933	26 720	79 574
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 569	2 722	967	223 324
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**6 204 912**	**161 084**	**27 687**	**6 338 309**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 063 486	38 500	139 533	962 453
- Prêts et autres immobilisations financières	233 462	7 536	10 735	230 263
Immobilisations financières	**1 296 947**	**46 036**	**150 268**	**1 192 716**
ACTIF IMMOBILISE	**17 313 815**	**222 980**	**177 955**	**17 358 840**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 635 236
Total	**8 635 236**

Le mali technique de fusion est totalement affecté en fonds commercial.

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à sa valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation de notre fonds commercial.

Ce changement de règlementation n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 433	12 273		110 706
Immobilisations incorporelles	**98 433**	**12 273**		**110 706**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 155 478	94 263		1 249 741
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 269 732	391 727		3 661 459
- Matériel de transport	37 039	12 232	26 720	22 551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	169 451	19 698	708	188 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 657 190**	**517 920**	**27 428**	**5 147 682**
ACTIF IMMOBILISE	**4 755 624**	**530 193**	**27 428**	**5 258 388**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 973 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	230 263		230 263
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 570	11 570	
Autres	541 173	541 173	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	190 888	190 888	
Total	**973 893**	**743 631**	**230 263**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 735		

Produits à recevoir

	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	71 411	225 790
Disponibilités	2 863	4 678
Total	**74 274**	**230 468**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	207			207
Stocks	33 444	25 057	33 444	25 057
Créances et Valeurs mobilières	12 051			12 051
Total	**45 702**	**25 057**	**33 444**	**37 316**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 057	33 444	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 445,00 euros décomposé en 100 445 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	99 254				99 254
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 000				75 000
Total	**174 254**				**174 254**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 516 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 951	2 951		
- à plus de 1 an à l'origine	1 362 121	482 812	879 309	
Emprunts et dettes financières divers	296 819	296 819		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 393 626	3 393 626		
Dettes fiscales et sociales	1 374 348	1 374 348		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	74 693	74 693		
Autres dettes	12 381	12 381		
Produits constatés d'avance				
Total	**6 516 939**	**5 637 630**	**879 309**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	479 067			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 362 121	1 362 121	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 362 121**	**1 362 121**	

Etat des sûretés réelles consenties
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce SODESUP II au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 3.000 k€.
En-cours au 30.09.2019 1 198 902 euros.

- Nantissement du compte bancaire BECM au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 250 k€.
En-cours au 30.09.2019 163 219 euros.

Charges à payer

	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34	45
Emprunts et dettes financières divers	574	2 376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 809	286 333
Dettes fiscales et sociales	1 204 438	1 178 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**1 487 856**	**1 467 211**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	30/09/2019	30/09/2018
Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles	190 888	201 482
Total	**190 888**	**201 482**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 660 840		3 660 840
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	31 708 983		31 708 983
Produits des activités annexes	611 391		611 391
TOTAL	**35 981 214**		**35 981 214**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 14 000 euros

Charges et Produits exceptionnels

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	158 033	119 103
Reprises sur provisions et transferts de charge	31 715	594 736
Total des produits exceptionnels	**189 748**	**713 840**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	139 792	45 389
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		99 254
Total des charges exceptionnelles	**139 792**	**144 643**
Résultat exceptionnel	**49 956**	**569 197**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2015, la société SAS SODESUP II est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VENCENI.

Le groupe est constitué par :

- la société SAS VENCENI : tête de groupe.
- la société SAS SODESUP II : filiale détenue à 99.99 %.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 557 924 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 114 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	86	
Ouvriers		
Total	**114**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	241 647
Engagements de crédit-bail mobilier	13 955
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 3 000 K€	*14 634*
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 250 K€	*1 417*
Autres engagements donnés	16 051
Total	**271 654**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**24 422**	**24 422**
Cumul exercices antérieurs				6 105	6 105
Dotations de l'exercice				4 884	4 884
Amortissements				**10 990**	**10 990**
Cumul exercices antérieurs				5 815	5 815
Exercice				4 652	4 652
Redevances payées				**10 467**	**10 467**
A un an au plus				4 652	4 652
A plus d'un an et cinq ans au plus				9 304	9 304
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**13 955**	**13 955**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**4 652**	**4 652**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 241 647 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.Il n'a pas été signé d'accord particulier.
L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.
La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espèrance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Hypothèse retenue: départ volontaire des salariés.
Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Critère de rotation du personnel : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.
- Table de mortalité : (table INSEE TD 2018)

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.445 euros
Siège social : 288 avenue Emile Hugues
06140 VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 6 MARS 2020

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

Bénéfice : **1.310.156 euros**

Affectation :

- Aux actionnaires à titre de dividendes, à concurrence de 1.000.000 euros
 Soit un dividende de 9,96 euros (valeur arrondie) par action,

- Au poste « Autres réserves » pour le solde, soit 310.156 euros
 Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 7.382.843 euros,

Total affecté : **1.310.156 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 11.133.688 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

L'Assemblée Générale constate également qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2021 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

PW

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
30/09/2016	1.000.000 €	30 €	999.970 €
30/09/2017	1.000.000 €	30 €	999.970 €
30/09/2018	1.400.000 €	42 €	1.399.958 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 6 mars 2020.

Certifiée conforme
Le Président



commissaire
aux comptes

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODESUP II

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 445 €
288 avenue Emile Hugues
06140 – VENCE
R.C.S. GRASSE 480 034 388

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvacxperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté.
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22

S.A.S. SODESUP II
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'assemblée générale de la société SODESUP II,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODESUP II relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SODESUP II à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, mentionnées le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 26 février 2020

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Représenté par Marc SOUCARRE

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
6, avenue Jacques Cartier, Saint-Herblain

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

ANNEXE
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Bilan et compte de résultat

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	117 579	110 706	6 873	3 286
Fonds commercial (1)	9 710 236		9 710 236	9 710 236
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 490	25 490		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 459 444	1 249 741	209 703	265 985
Autres immobilisations corporelles	4 853 375	3 872 451	980 924	1 281 736
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	962 453	207	962 246	1 063 279
Prêts				10 735
Autres immobilisations financières	230 263		230 263	222 727
	17 358 840	**5 258 595**	**12 100 244**	**12 557 984**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 242		12 242	11 436
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 380 324	25 057	2 355 267	2 357 925
Avances et acomptes versés sur commandes	**59 389**		**59 389**	**68 156**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 570		11 570	21 353
Autres créances	541 173	12 051	529 122	574 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	900 000
Disponibilités	3 138 743		3 138 743	2 591 187
Charges constatées d'avance (3)	190 888		190 888	201 482
	6 884 328	**37 108**	**6 847 220**	**6 726 282**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**24 243 167**	**5 295 703**	**18 947 464**	**19 284 266**
(1) Dont droit au bail			1 075 000	1 075 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				101 273

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 445	100 445
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 640 355	3 640 355
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 045	10 045
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 072 687	6 898 851
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 310 156**	**1 573 836**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 133 688**	**12 223 532**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	174 254	174 254
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**174 254**	**174 254**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 365 072	1 842 868
Emprunts et dettes financières diverses (3)	296 137	275 323
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	122 583	116 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 393 626	3 182 636
Dettes fiscales et sociales	1 375 030	1 391 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	74 693	72 960
Autres dettes	12 381	4 647
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**6 639 522**	**6 886 480**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**18 947 464**	**19 284 266**
(1) Dont à plus d'un an (a)	879 309	1 362 121
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 637 630	5 407 654
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 916	1 635
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 708 983	31 275 996
Production vendue (biens)	3 660 840	3 548 400
Production vendue (services)	611 391	637 193
Chiffre d'affaires net	**35 981 214**	**35 461 589**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	90 835	124 855
Autres produits	15 795	19 868
Total des produits d'exploitation (I)	**36 087 844**	**35 606 313**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 889 492	24 572 508
Variations de stock	11 045	64 526
Achats de matières premières et autres approvisionnements	86 884	80 721
Variations de stock	-806	-777
Autres achats et charges externes (a)	4 203 804	4 035 554
Impôts, taxes et versements assimilés	409 994	417 590
Salaires et traitements	2 904 174	2 903 190
Charges sociales	959 918	981 429
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	530 193	554 822
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	25 057	33 444
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		75 000
Autres charges	13 011	5 377
Total des charges d'exploitation (II)	**34 032 766**	**33 723 383**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 055 079**	**1 882 930**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	58 685	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 009	15 003
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**70 694**	**15 003**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 450	18 587
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	13	
Total des charges financières (VI)	**13 463**	**18 587**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**57 231**	**-3 585**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 112 310**	**1 879 345**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	158 033	119 103
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	31 715	594 736
Total des produits exceptionnels (VII)	**189 748**	**713 840**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	139 792	45 389
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		99 254
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**139 792**	**144 643**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**49 956**	**569 197**
Participation des salariés aux résultats (IX)	294 186	256 791
Impôts sur les bénéfices (X)	557 924	617 915
Total des produits	**36 348 286**	**36 335 155**
Total des charges	**35 038 130**	**34 761 319**
BENEFICE OU PERTE	**1 310 156**	**1 573 836**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 148	7 772
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	574	2 376

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Annexe des comptes annuels

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019,
dont le total est de 18 947 551 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 310 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Matériel et outillage : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Mobilier, matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Ces titres sont évalués à la clôture des comptes.

Seules les moins-values ont affecté le résultat de l'exercice, elles ont été comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises,escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 37 944 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au financement des investissements courants de notre société et au renforcement de son fonds de roulement.

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 710 236			9 710 236
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 719	15 860		117 579
Immobilisations incorporelles	**9 811 955**	**15 860**		**9 827 815**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 421 463	37 981		1 459 444
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 499 029	51 448		4 550 477
- Matériel de transport	37 361	68 933	26 720	79 574
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 569	2 722	967	223 324
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**6 204 912**	**161 084**	**27 687**	**6 338 309**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 063 486	38 500	139 533	962 453
- Prêts et autres immobilisations financières	233 462	7 536	10 735	230 263
Immobilisations financières	**1 296 947**	**46 036**	**150 268**	**1 192 716**
ACTIF IMMOBILISE	**17 313 815**	**222 980**	**177 955**	**17 358 840**

Cabinet Vitaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 635 236
Total	**8 635 236**

Le mali technique de fusion est totalement affecté en fonds commercial.

Fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés à la clôture de l'exercice, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à sa valeur comptable figurant à l'actif du bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation de notre fonds commercial.

Ce changement de règlementation n'a donc aucune incidence sur les comptes annuels.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 433	12 273		110 706
Immobilisations incorporelles	**98 433**	**12 273**		**110 706**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 490			25 490
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 155 478	94 263		1 249 741
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 269 732	391 727		3 661 459
- Matériel de transport	37 039	12 232	26 720	22 551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	169 451	19 698	708	188 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 657 190**	**517 920**	**27 428**	**5 147 682**
ACTIF IMMOBILISE	**4 755 624**	**530 193**	**27 428**	**5 258 388**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 973 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	230 263		230 263
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 570	11 570	
Autres	541 173	541 173	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	190 888	190 888	
Total	**973 893**	**743 631**	**230 263**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 735		

Produits à recevoir

	30/09/2019	30/09/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	71 411	225 790
Disponibilités	2 863	4 678
Total	**74 274**	**230 468**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	207			207
Stocks	33 444	25 057	33 444	25 057
Créances et Valeurs mobilières	12 051			12 051
Total	**45 702**	**25 057**	**33 444**	**37 316**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 057	33 444	
Financières				
Exceptionnelles				

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 445,00 euros décomposé en 100 445 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	99 254				99 254
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	75 000				75 000
Total	**174 254**				**174 254**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 516 939 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 951	2 951		
- à plus de 1 an à l'origine	1 362 121	482 812	879 309	
Emprunts et dettes financières divers	296 819	296 819		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 393 626	3 393 626		
Dettes fiscales et sociales	1 374 348	1 374 348		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	74 693	74 693		
Autres dettes	12 381	12 381		
Produits constatés d'avance				
Total	**6 516 939**	**5 637 630**	**879 309**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	479 067			

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 362 121	1 362 121	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 362 121**	**1 362 121**	

Etat des sûretés réelles consenties
- Nantissement en 1er rang du fonds de commerce SODESUP II au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 3.000 k€.
En-cours au 30.09.2019 1 198 902 euros.

- Nantissement du compte bancaire BECM au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel en garantie de l'emprunt de 250 k€.
En-cours au 30.09.2019 163 219 euros.

Charges à payer

	30/09/2019	30/09/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34	45
Emprunts et dettes financières divers	574	2 376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 809	286 333
Dettes fiscales et sociales	1 204 438	1 178 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	**1 487 856**	**1 467 211**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	30/09/2019	30/09/2018
Charges d'exploitation	190 888	201 482
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**190 888**	**201 482**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 660 840		3 660 840
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	31 708 983		31 708 983
Produits des activités annexes	611 391		611 391
TOTAL	**35 981 214**		**35 981 214**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 14 000 euros

Charges et Produits exceptionnels

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	158 033	119 103
Reprises sur provisions et transferts de charge	31 715	594 736
Total des produits exceptionnels	**189 748**	**713 840**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	139 792	45 389
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		99 254
Total des charges exceptionnelles	**139 792**	**144 643**
Résultat exceptionnel	**49 956**	**569 197**

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2015, la société SAS SODESUP II est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VENCENI.

Le groupe est constitué par :

- la société SAS VENCENI : tête de groupe.
- la société SAS SODESUP II : filiale détenue à 99.99 %.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime d'intégration fiscale (économies d'impôts sur les déficits générés ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 557 924 euros

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 114 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	86	
Ouvriers		
-		
Total	**114**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	241 647
Engagements de crédit-bail mobilier	13 955
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 3 000 K€	*14 634*
Intérêts restant à courir sur emprunt BECM 250 K€	*1 417*
Autres engagements donnés	16 051
Total	**271 654**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Cabinet Vilaine et Associés
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**24 422**	**24 422**
Cumul exercices antérieurs				6 105	6 105
Dotations de l'exercice				4 884	4 884
Amortissements				**10 990**	**10 990**
Cumul exercices antérieurs				5 815	5 815
Exercice				4 652	4 652
Redevances payées				**10 467**	**10 467**
A un an au plus				4 652	4 652
A plus d'un an et cinq ans au plus				9 304	9 304
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**13 955**	**13 955**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**4 652**	**4 652**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 241 647 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.Il n'a pas été signé d'accord particulier.
L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.
La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espèrance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Hypothèse retenue: départ volontaire des salariés.
Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales et fiscales patronales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Critère de rotation du personnel : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.
- Table de mortalité : (table INSEE TD 2018)